



**Arbois**  
JURA

## DECISION 03/24

Ville d'Arbois  
Tél : 03 84 66 55 55  
Mail : [mairie@arbois.fr](mailto:mairie@arbois.fr)  
[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)

**Objet :** Bureau de contrôle - Travaux de rénovation de la piscine municipale

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la consultation réalisée,

Vu la proposition du bureau d'étude SOCOTEC,

### DECIDE

De confier la mission de bureau de contrôle à l'entreprise SOCOTEC, 70 chemin de CHADUON, 39000 LONS LE SAUNIER pour un montant HT de 1 700 € soit 2 040 € TTC

Arbois, le 08 février 2024

La Maire,



Valérie DEPIERRE